



ATTESTATION DE CONFORMITE

CERTISUD atteste que,

Suite à l'audit réalisé le 12/03/26 conformément à l'arrêté
du 6 décembre 2010 modifié fixant les normes et la procédure de classement des
meublés de tourisme :

COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DE LA DORDOGNE

25 rue Wilson - BP 40032

24002 PERIGUEUX CEDEX

N°SIRET: 78170256800028

respecte le cahier des charges fixant le niveau de certification de la procédure de
contrôle des meublés de tourisme par les organismes visés au 2° de l'article L324-1
du Code du Tourisme.

Cette attestation n° 30929-2 est valide pour une période de 5 ans, soit du
30/04/2026 au 29/04/2031

Fait à Pau le 01/04/26

HOURCAILLAOU Julien
Chargé(e) de certification

L'authenticité et la validité de ce document peuvent être vérifiées auprès de CERTISUD